

Vermutlich aus dem Besitze von Gardehptm. **Beat Fidel Zurlauben**
AH 108, 338^V (aufgeklebt) - Abb. s. am Schlusse von AH 108

188

1663 August 4.

A

SCHREIBEN VON KÖNIG [LUDWIG XIV.] AN [CHARLES III DE LORRAINE],
DEN DUC D'ELBEUF

"Mon Cousin, Ayant esté informé qu'il est Survenu quelque differend en la Ville de Montreuil touchant la garde qui doit estre faite devant vôtre Logis, par l'interpretation que vous avés donnée au 8^e art. du reglement que j'ay fait expedier le 12 ... [octobre] ... 1661. je vous écris cette lettre pour vous dire que mon intention a esté d'ordonner qu'il monteroit a la garde de Vostre maison un officier Subalterne Seulement et non pas un Capitaine et que je desire que vous ayez a vous conformer a ce qui est en cela de ma volonté et la presente n'estant pour autre fin je prie Dieu qu'il vous ait ...".

Kopie, von gleicher Hand wie AH 108/175; vermutlich 1750? für Gardehptm. und Brigadier **Beat Fidel Zurlauben**, den Autor der Histoire militaire und des Code militaire, angefertigt
AH 108, 339 - Blatt 339^V leer

189

[1758 n. März 28.?)

A

SCHREIBEN [VON GARDEHPTM. UND BRIGADIER BEAT FIDEL ZURLAUBEN AN
DEN COLONEL GENERAL DES SUISSES ET GRISONS, LOUIS-CHARLES
DE BOURBON, COMTE D'EU]

*"La grace que le Roi [Ludwig XV.] vient de m'accorder [- am 28. März 1758 war dem Absender die Survivance auf die Kompagnie seines Onkels Gardeoberst **Beat Franz Plazidus Zurlauben** im Garderegiment zugesprochen worden -] ¹ me flatte d'autant plus qu'elle m'assure que ... [V.A.S.] a daigné Se Souvenir de moi. je prens la Liberté de Lui en marquer ici ma très respectueuse reconnoissance, et combien je Suis touché de la bonté avec laquelle ... [V.A.S.] a bien voulu S'interesser a mon Sort. j'ose Lui demander avec confiance la continuation de*